Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **89 (1953)**

Heft 37

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

MONTREUX, 24 octobre 1953 LXXXIXe année — No 37

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : **André Chabloz**, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : **G. Willemin**, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 13.50 ; Etranger Fr. 18.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

6 x 24.000

Loterie Romande 7 NOV.

Tricotages
et sous-vêtements de qualité

Weith
R. DE BOURG
LAUSANNE

Envois à choix

Vos imprimés
seront
exécutés
avec goût
par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

C'est la rentrée qui sonne
Vos films devenus précieux
Seront traités avec sérieux
Pour que le résultat étonne!

DÉVELOPPEMENTS - COPIES - AGRANDISSEMENTS

A. SCHNELL & FILS *Pl. St-François 4*
PHOTO - PROJECTION - CINÉ
LAUSANNE

La Banque Cantonale Vaudoise
à Lausanne ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

LXXXIXe ANNÉE - No 37 24 octobre 1953

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *UNESCO.* — **Vaud:** *Candidature au comité central S. P. V.* — *Permanence.* — *Les relations entre autorités et le corps enseignant.* — *Pour les confédérés des cours d'éducation civique.* — *Echallens* — *Vevey* — *Enseignement par l'image.* — *Société évangélique d'éducation.* — *Assemblée annuelle de l'A. V. E. A.* — *Cercle lausannois des maîtresses enfantines.* — *Echange.* — **Genève:** *U. I. G. M.: Dans nos groupes.* — *L'enquête des instituteurs genevois.* — *U. I. G. D.: Groupe des jeunes.* — *Association antialcoolique du corps enseignant.* — **Neuchâtel:** *Aux présidents de section.* — *La Chaux-de-Fonds.* — *Extrait sur la marche des écoles.* — **Jura bernois:** *Chronique delémontaine.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **Fiche.** — **Roger Denux:** *L'instituteur est seul.* — **Robert Genton:** *En Egypte.*

Partie corporative

UNESCO

(Cours d'information du 8 au 13 octobre 1953, à Locarno)

Pour beaucoup de nos lecteurs, il est bon, pensons-nous, de rappeler le sens de l'abréviation UNESCO. Ces lettres sont les initiales des mots composant la désignation anglaise qui se traduit par Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture. Les buts de cet organisme se définissent en l'extension de l'instruction aux milieux incultes non encore atteints, l'amélioration de l'éducation en général et la formation au civisme international, le développement des sciences et de la culture. Soixante-huit pays avaient adhéré à l'Unesco à fin 1952, dont le nôtre.

Le cours, qui avait bien plutôt l'allure d'un Congrès, était mis sur pied par la Commission nationale suisse de l'Unesco, section de l'éducation. C'est Mlle Dr Ida Somazzi, de Berne, qui en est l'animatrice enthousiaste depuis plusieurs années. Y étaient conviés toutes les personnes s'intéressant à l'éducation, les délégués des autorités scolaires cantonales (pour Neuchâtel M. W. Jeanneret, inspecteur), des associations pédagogiques (S. P. R., S. L. V. et quelques sociétés cantonales), des invités d'honneur suisses et étrangers, la presse. En outre, des représentants de la « Campagne européenne de la Jeunesse » (trois Allemands, 2 Belges, 13 Italiens, 1 Hollandais, 2 Autrichiens, 7 Suisses), soit au total 70 participants auxquels se sont ajoutés, pour le grand plaisir de tous, les élèves des deux seules écoles normales tessinoises (les sexes sont séparés) ayant leur siège précisément à Locarno. La présence de cette jeunesse a apporté au sein du Congrès la plus heureuse note de fraîcheur et d'espoir. Par contre, on a déploré sincèrement l'absence des Français. Par surcroît, l'élément romand était en si faible minorité que nous avons dû nous résigner à entendre nombre de conférences en allemand et en italien sans traduction et sans recevoir même, comme dans les cours précédents, un résumé en français de chacune.

Au reste, notre propos n'est pas de donner ici de fastidieuses relations de chaque conférence. Il y faudrait consacrer plusieurs numéros de notre journal. Nous devons nous limiter à quelques impressions.

Tous les organismes internationaux sont entourés, malheureusement, d'une certaine suspicion. Le passé a été jalonné par trop d'échecs et la confiance est ébranlée. Pourtant, ce serait une erreur de croire que rien ne se fait. L'Unesco n'est pas une branche stérile de l'ONU. Elle en est peut-être un des éléments les plus intéressants parce qu'elle se propose un programme constructif. Elle a déjà quelques belles réalisations à son actif. En plus des nombreuses et suggestives publications qu'elle a faites ces dernières années et qui sont répandues partout (ce service d'information est le premier qui doive fonctionner) un travail vraiment pratique a été accompli en particulier dans la lutte contre l'analphabétisme. On procède à des enquêtes, puis on agit. Quel touchant spectacle, par exemple, que ces enfants, adultes et vieillards d'un village calabrais qui se rendent ensemble à l'école improvisée pour recevoir la manne intellectuelle de la part d'un jeune maître. L'instruction est devenue l'un des droits de l'homme. C'est l'Unesco qui en a fait cela. Elle consacre de grosses sommes à cette campagne dans plusieurs pays. Mais quel magnifique placement dont l'intérêt se traduit par des visages rayonnants de la lumière du savoir capable d'ouvrir tant d'horizons et de possibilités, d'apporter tant de bienfaits.

Une autre préoccupation est la recherche de l'entente internationale par la formation aux conceptions civiques débordant les cadres régionaux (quelqu'un a dit justement que la véritable patrie pour la plupart des gens n'était que leur commune). L'enseignement de l'histoire doit être orienté dans ce sens (conférence Panchaud), l'étude des langues étrangères de même (conférence Meylan), la presse aussi (conférence Pierre Béguin et T. Chopard). En un mot, il faut œuvrer de toute son énergie pour chasser l'antipathie, les ressentiments, la rancune, autrement dit pour s'inspirer d'un esprit nouveau fait de compréhension et d'amour. Mais il reste un gros effort à fournir. On exalte encore trop un nationalisme exclusif (on fut attristé de le constater au cours même de telle conférence). Tout est pourtant dans le respect des races, des religions, de la politique d'autrui. Il n'y a pas d'entente possible si l'on veut s'imposer aux autres. Aimer son prochain, tel qu'il est, avec ses défauts, sachant qu'il a peut-être combien plus à supporter des nôtres. L'a-t-on même si bien compris en Suisse ? Nos amis tessinois se le demandent avec quelque inquiétude.

Par ailleurs, qu'une remarque nous soit permise ! Les journées étaient trop chargées. Chaque jour, même le samedi, les conférences duraient de 8 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. 30. Il y aurait tout profit à en supprimer deux par jour. Il faut bien reconnaître que dans ce flot de discours, à côté de beaucoup de choses excellentes, il en fut aussi de vaines ou superflues. On ne peut constamment se renouveler autour d'un seul thème, même si les orateurs sont gens d'élite.

Aussi la trêve qui nous fut accordée le dimanche fut-elle la bienvenue ! Une promenade en bateau jusqu'aux îles Brissago, offerte par la

ville de Locarno, permit aux participants l'illusion d'un transfert en pays exotique dans cette luxuriante végétation de palmiers, bananiers, eucalyptus, agaves, etc.

Disons aussi la joie saine que nous a procuré, le samedi soir au Kursaal, le chœur costumé d'Ascona, par ses chants du folklore exécutés avec une sonorité, un relief et un entrain remarquables.

Mlle Colombo, directrice de l'Ecole normale de Locarno, termina le cours par une conférence, en très bon français, qui lui valut l'adhésion et l'admiration de chacun tant à cause de son éloquence que de la grande élévation de sa pensée. Elle sut donner au mieux le ton qui convenait à la clôture de ces laborieuses journées que nous voulons croire utiles et fructueuses.

W. G.

VAUD CANDIDATURES AU COMITÉ CENTRAL S. P. V.

P. Gudit, président et A. Jeanprêtre, vice-président, terminent leur troisième année comme membres du comité S. P. V. Conformément à l'art. 30 des statuts, il y aura donc deux places à repourvoir au début de 1954.

Les présidents des sections n'ayant aucun représentant au sein de cet organisme voudront bien inscrire à l'ordre du jour de leur prochaine assemblée d'automne : « Présentation d'un candidat au Comité central ».

PERMANENCE

Il arrive fréquemment que les deux salles du 1er étage du Café Bock, au Grand-Chêne sont occupées le samedi après-midi. La permanence est cependant toujours assurée par un membre du comité S. P. V. entre 16 h. et 17 h. ; celui-ci se tient alors **au fond du restaurant,** au rez-de-chaussée. Se renseigner éventuellement à la caisse.

« LES RELATIONS ENTRE LES AUTORITÉS ET LE CORPS ENSEIGNANT »

C'est le sujet qui sera débattu au Congrès de Neuchâtel. Par suite des vacances, les commissions (de la S. P. V. et des sections) n'ont pu se mettre au travail que dernièrement. Le C. C. a donc demandé au président de la S. P. R. de prolonger jusqu'au 30 novembre le délai pour l'envoi du rapport vaudois. Les rapporteurs de districts voudront bien faire parvenir le leur au Comité S. P. V. pour le **15 novembre au plus tard,** mais, si possible, avant cette date.

POUR LES CONFÉDÉRÉS DES COURS D'ÉDUCATION CIVIQUE

Pour que chaque élève de ces cours sache à quoi s'en tenir, les maîtres leur donnent lecture, dans la première heure, de l'article 155 de la loi sur l'instruction publique primaire. Or les jeunes Confédérés,

en général d'ailleurs bien disposés, n'y comprennent rien ; c'est pourquoi, à la demande de quelques collègues, nous donnons ci-dessous la traduction de l'article en question :

« Art. 155. — Fälle von Undisziplin werden dem Regierungsstatthalter gemeldet, welcher Arreste verfügen kann, im Verhältnis zum begangenen Fehler.

» In schweren Fällen wird das Erziehungsdepartement avisiert. Der Regierungsrat kann auf Vorschlag des Departementes spezielle Massnahmen gegen widerspenstige Schüler verfügen. »

A. C.

SECTION D'ÉCHALLENS

GYMNASTIQUE : Reprise des leçons :

Mardi 27 octobre, à 17 heures, au local habituel (Grande salle du Château).

VEVEY. — GYMNASTIQUE ET BASKET POUR INSTITUTEURS

Reprise de l'activité d'hiver le **vendredi 30 octobre,** à 17 h. 15, salle de gym de **La Tour-de-Peilz.**

Invitation à tous les nouveaux collègues de la région, jeunes ou moins jeunes !

Retenez la date du **21 novembre** pour un (probable) tournoi de basket.

ENSEIGNEMENT PAR L'IMAGE

Les collègues dont les noms suivent (présidents des sous-commissions régionales du cinéma scolaire) se tiennent à la diposition de tous ceux qui désirent des renseignements sur le cinéma scolaire et sur la projection fixe :

Barbey J.-R., La Tour-de-Peilz
Guidoux A., St-Prex
Pécoud R., Fontaines/Grandson

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

Assemblée ordinaire d'automne, samedi 7 novembre 1953, à **14 h. 30, dans la grande salle du Carillon,** 1er étage, Terreaux 22, à Lausanne.

1. Méditation par M. le pasteur Paschoud, de La Tour-de-Peilz.
2. Conférence de M. Ad. Aubort, directeur de la « Solidarité » de Lausanne, sur :

   Détresses d'enfants
3. Le « Groupe vocal de Corsier-Corseaux », sous la direction de M. Olivier Nusslé, agrémentera cette séance en interprétant quelques-uns des plus beaux chœurs de son répertoire.

Entrée libre. Invitation cordiale.

ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'A. V. E. A.

Samedi 31 octobre, à 14 h. 30, restaurant du Grand-Chêne (salon rouge), à Lausanne.

1. Partie administrative.
2. Dès 16 heures, « **Problèmes des enfants dans une institution** », conférence de M. Baïerlé, directeur de l'Association « Le Châtelard ».

CERCLE LAUSANNOIS DES MAITRESSES ENFANTINES

Attention ! Retenez la date du **4 novembre** pour la visite des Jardins d'enfants, à Berne. Un autre communiqué paraîtra ultérieurement.

ÉCHANGE

Maître prim. sup. d'une classe rurale aimerait changer de poste, et cherche un collègue ayant même désir. Echange autorisé par le D. I. P. Date à convenir. S'adresser à M. E. Givel, président de l'Association des maîtres primaires supérieurs, à Villarzel, qui transmettra.

GENÈVE

U.I.G. MESSIEURS

DANS NOS GROUPES

Le groupe des maîtres de classes rurales s'est réuni sous la présidence de notre collègue Kunz. Ce premier échange de vues a permis de porter à l'ordre du jour des prochaines séances les objets suivants : plan d'études, méthodes de travail, formation des maîtres de classes rurales. Nos jeunes collègues qui enseignent à la campagne seront heureux d'entendre les conseils de leurs aînés. Qu'on se le dise.

Le groupe choral s'est également réuni pour la première fois cette semaine sous la direction de notre collègue J. Delor, inspecteur de chant. Nous espérons que d'autres viendront se joindre aux vingt chanteurs (dix dames et dix messieurs) déjà inscrits, et nous souhaitons aux choristes et à leur directeur du plaisir dans l'harmonie.

Nous rappelons enfin la première séance du groupe des jeunes qui aura lieu le mercredi 28 octobre, à 17 h., au Café de la Poste.

Ce coup d'œil sur nos activités est réjouissant. Il montre que l'UIG entend être une association active et vivante, où chacun, dans la mesure du possible, est soucieux de compléter sa formation et de donner à sa profession toute sa valeur. E. P.

L'ENQUÊTE DES INSTITUTEURS GENEVOIS

L'enquête de l'Union paraît aujourd'hui dans la « Tribune de Genève ». Collègues, demandez aux enfants de vos classes de la signaler à leurs parents afin que ceux-ci soient nombreux à répondre au questionnaire. Persuadez vos amis et connaissances de participer à cette enquête. Le succès de cette dernière dépendra du grand nombre de réponses obtenues. Merci !

GROUPE DES JEUNES DE L'U.I.G. DAMES

Le mercredi 4 novembre, à 16 h. 45, à l'Ecole de Malagnou, nous aurons le plaisir d'entendre *Madame Peney,* inspectrice de couture, qui nous donnera des conseils pratiques.

Venez nombreuses à cette séance et n'oubliez pas d'apporter vos modèles de tricotage et de couture. J. F.

ASSOCIATION ANTIALCOOLIQUE DU CORPS ENSEIGNANT

Après la vente antialcoolique du 22 octobre, n'oubliez pas, chers collègues, de donner une petite leçon. Il y a tant de malheurs dus à l'alcool, familles dans la détresse, enfants malheureux, accidents mortels, qu'il vaut la peine d'éduquer notre jeunesse. Recommandez à vos élèves le « Livre d'Or » où les enfants qui n'ont pas bu une goutte d'alcool durant l'année scolaire pourront inscrire leurs noms.

(Renseignements : M. H. Coeytaux, Les Crêts, Grand Saconnex.)

POURQUOI PIERRE A FAIT SON CHEMIN

Notre voisin Pierre était un crâne maréchal qui n'avait pas peur de l'ouvrage. Toute la journée on l'entendait battre sur son enclume, limer, ferrailler du lundi au samedi. Il n'allait pas « chopiner » tous les jours, à dix heures, à quatre heures et le soir. Aussi de pauvre petit garçon qu'il était autrefois, il était devenu presque le plus riche du village. On lui demanda un jour : « Dites donc, oncle Pierre, dans un endroit de vignes comme le nôtre, où il y a tant de gens qui boivent trop, comment avez-vous fait pour résister ? »

— Vois-tu, mon ami, cela est allé tout seul, et je vais te le raconter :

Un jour que je travaillais ferme dans ma boutique, voilà le juré Bosset, un gros bonnet de l'endroit qui vient chercher des fossoirs qu'il m'avait fait aciérer.

— Combien te dois-je ? me dit le juré.

— Vingt batzes.

— Vingt batzes ! C'est trop cher. Je t'en donnerai dix-huit, veux-tu ?

— Non, il n'y a pas un crutze à ôter.

— Il paraît qu'il n'y a rien à faire avec toi. Viens boire un verre !

Et nous voilà partis pour le premier bouquet de houx (auberge). On boit deux bouteilles en parlant de ceci et de cela et deux heures se passent. Alors le juré paie l'écot et me dit :

— Je te dois toujours vingt batzes ?

— Même vingt-cinq !

— Comment ! Me prends-tu pour un fou ? Ne m'as-tu pas dit vingt batzes tout à l'heure ?

— Je vous prends pour un « homme d'escient » qui ne veut pas faire perdre son temps pour rien à un pauvre ouvrier, et c'est pour ça que je vous ai demandé cinq batzes de plus pour les deux heures que j'ai passées à vos ordres.

Le juré eut beau tempêter, il a dû me donner mes vingt-cinq batzes.

Le lendemain tout le village savait l'histoire du juré, et personne n'a plus jamais cherché à me faire quitter la forge pour me mener au cabaret.

C'est ce qui a fait ma fortune.

(Traduction d'un morceau en patois vaudois, tiré du Recueil manuscrit de Dumur. Bibliothèque cantonale de Lausanne.)

NEUCHATEL

AUX PRÉSIDENTS DE SECTION

Le soussigné tient à votre disposition les nouvelles formules d'adhésion à :

a) l'assurance-accident ;

b) l'assurance responsabilité civile.

W. Guyot, Raya 7, Le Locle.

SECTION DE LA CHAUX-DE-FONDS

Admissions: Nous avons le plaisir d'accueillir parmi nous Monique Theurillat (La Chaux-de-Fonds), Paulette Mathey (les Planchettes) et Marie-Jeanne Matthey (la Sagne).

Démission : Nous souhaitons beaucoup de bonheur à Mlle Denyse Béguin, institutrice en ville, qui abandonne l'enseignement pour se marier. Mlle Béguin était un membre très fidèle de la société, qui fit profiter ses collègues de ses dons de pianiste, qui se dévoua au sein du Comité des divertissements et s'occupa avec persévérance et un grand tact du « Coin de la sympathie », ce dont chacun lui est infiniment reconnaissant.

DU RAPPORT SUR LA MARCHE DES ÉCOLES DE LA CHAUX-DE-FONDS, ANNÉE 1952-1953

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds nous envoie régulièrement depuis plusieurs années son rapport annuel. Nous l'en remercions. Nos lecteurs seront intéressés, pensons-nous, par les passages concernant nos collègues ou par certains faits qui peuvent fournir d'utiles suggestions.

Un projet de réorganisation de la Commission scolaire est à l'étude et rencontre déjà un accueil sympathique. Il consiste à scinder cette autorité en deux sous-commissions, l'une qui s'occuperait de l'école primaire l'autre de l'enseignement secondaire.

Depuis 1947, le nombre des élèves augmente d'année en année à l'école primaire : de 27 classes au total, de 5 pour cette dernière année seulement.

M. Perrelet, directeur, donne l'excellent témoignage que voici de nos collègues démissionnaires :

« Deux institutrices qui s'étaient spécialisées avec beaucoup de bonheur dans l'enseignement aux tout-petits, Mlles Angèle Vuitel et Marcelle Reymond, ont dû, bien malgré elles, renoncer pour raison de santé à l'enseignement. Aimées de leurs élèves, très appréciées des autorités scolaires et des parents qui étaient heureux de leur confier leurs enfants, ces deux institutrices ont dû se résigner à demander d'être mises au bénéfice de la rente d'invalidité. Nous présentons à ces deux fidèles et regrettées collaboratrices nos vœux les plus sincères ; nous espérons que le repos leur permettra de retrouver une santé que les fatigues de l'école ont malheureusement compromise ! »

« Nous regrettons également le départ de Mme Renée Girard qui, nommée à La Chaux-de-Fonds en 1947, quitte l'enseignement au printemps 1953 pour fonder un nouveau foyer. Nous lui disons ici, une fois encore, nos vœux de bonheur et notre reconnaissance pour les services rendus au cours de ces dernières années. »

La pénurie du personnel enseignant est toujours sensible. Sur onze postes mis au concours, quatre seulement ont pu être repourvus.

Anniversaires : Durant l'année, au cours de cérémonies bien modestes plusieurs membres du corps enseignant ont été félicités à l'occasion de « jubilés » de travail.

Mlle Vuitel a fêté ses 40 ans de services le 15 septembre 1952, tandis que les souvenirs habituels étaient remis, pour 25 ans d'enseignement, au cours de la séance du 23 décembre, à Mlles Béatrice Godat et Alice Jaccard. La direction des Ecoles primaires a exprimé à ces collègues dévouées ses félicitations, ses remerciements et ses vœux cordiaux.

Une innovation : c'est la désignation de correspondants de collège là où les bâtiments comptent plus de 5 classes. Beaucoup de villes ont déjà adopté avec succès ce système qui permet de simplifier le rouage administratif et les relations entre la Direction et le corps enseignant. Il s'agit d'un essai pour une année, mais déjà maintenant l'expérience paraît concluante tant elle a rendu de services.

Le groupe scolaire des Forges, en voie d'achèvement, offrira les locaux nécessaires à six classes cet automne même. Et voilà qu'à cause de l'agrandissement continuel du quartier de Crêtets, on parle aussi d'y édifier un second bâtiment scolaire !

Le corps enseignant a été consulté au sujet du manuel d'histoire de Grandjean et Jeanrenaud, 2e volume, ainsi qu'à propos de la réédition du livre de géographie de la Suisse de Rebeaud et Dubois. Il a aussi été appelé à mettre au point le programme de grammaire de 4e et 5e années et celui des travaux manuels.

Par le rapport très copieux et détaillé du directeur dont nous ne pouvons donner que ces quelques lignes, nous nous sommes rendu compte de l'immense tâche que doit assumer M. Perrelet. Nous savons qu'en homme avisé et consciencieux, il l'accomplit au mieux et que chacun lui en sait gré.

W. G.

JURA BERNOIS CHRONIQUE DELÉMONTAINE

Nos collègues de la Vallée ayant tenu leur synode d'été au début de juillet, nous nous excusons de n'en parler qu'aujourd'hui. Ils étaient une quarantaine à se retrouver à Seppois, village alsacien tout proche, où leur fut servi un excellent repas. Le matin, arrêt à Grand-Lucelle. M. le Dr P. Rebetez, en une belle leçon inédite, fit revivre les grands jours de ce lieu historique.

La séance administrative s'ouvrit avec les chants du chœur mixte de la section, dirigé par M. P. Schaller. Décision heureuse : ce chœur mixte, qui a fait ses preuves au dernier congrès jurassien, sera maintenu. Il groupera, outre les membres du corps enseignant de Delémont et environs, d'autres personnes de leurs familles, et sera administré par un comité spécial. La nouvelle loi sur les traitements, toujours en élaboration, fait l'objet d'une discussion nourrie. Des revendications seront présentées au Comité cantonal, dans ce sens : « La nouvelle loi sur les traitements marquera probablement une tendance à l'unification des traitement des institutrices et des instituteurs. Pour compenser le manque à gagner de ceux qui ont charge de ménage ou de famille, et au vu des allocations sociales insuffisantes, la section de Delémont revendique la création d'une caisse de compensation familiale dans le cadre du corps enseignant bernois et un plus large dégrèvement social lors de l'établissement des feuilles d'impôts ».

M. l'inspecteur Pétermann, en quelques mots aimables, prit contact avec ses nouveaux administrés.

En résumé, belle et fructueuse journée.

* * *

M. L. Hoffmeyer, instituteur à Bassecourt depuis 47 ans, s'est vu, au moment de jouir de la retraite, l'objet d'une manifestation bien méritée de gratitude, de la part des autorités communales et scolaires, du corps enseignant primaire et secondaire et des élèves des deux écoles. Heureuse, longue et paisible retraite, cher collègue !

L'Ecole secondaire du chef-lieu a pris congé, elle, de son directeur, M. **Courvoisier,** atteint par la limite d'âge. Hommage rendu par M. Liechti, inspecteur, par deux collègues ensuite, chants et compliments des élèves, cadeaux, il n'en fallait pas tant pour émouvoir celui qu'à notre tour, nous complimentons et assurons de nos vœux les meilleurs. En remplacement de M. Courvoisier, la commission a nommé M. **J.-P. Moeckli,** qui enseignait dans cet établissement. Nos félicitations !

Nous lisons dans la presse un bref compte rendu des **Journées d'information pédagogique** organisées du 13 au 18 octobre par l'Association des anciennes élèves et par la Direction de l'Ecole normale. Deux institutrices de l'Ecole nouvelle française et son directeur, M. le professeur Cousinet, exposent leurs vues sur l'éducation nouvelle, et font part de leurs expériences pratiques. Des entretiens animés permettent aux participantes d'exposer leurs propres difficultés et de s'informer amplement au sujet du magnifique mouvement de réforme qui s'accomplit dans les écoles de la banlieue de Paris. Une aubaine que nous envions aux enseignantes ! T.

Ecris ces verbes à la forme voulue dans les phrases suivantes :

Marcher - sauter - grimper - monter - lancer - jouer.

A la gymnastique

Vous ..... autour de la salle,
je ..... à la corde,
tu ..... aux perches,
Jean et Marc ..... aux espaliers,
Annelise ..... le ballon,
nous ..... à « Jacques, où es-tu ? ».

Accorde les verbes !

Aujourd'hui, nous rest..... à la maison : Jean calcul....., tu dessin..... et moi je vous regard.....

— Vos amis vous attend....., dit maman, vous pouv..... sortir.

Dans la forêt

Le vent souffl....., les arbre..... se balanc....., les champignon... pouss..., une noisette tomb..., un écureuil grimp....., des lièvre..... saut.....

Dans le pré

Les mouche..... vol....., les papillon..... voltig....., les abeille..... butin....., la guêpe bourdonn....., l'escargot ramp....., les sauterelle..... saut.....

Partie pédagogique

L'INSTITUTEUR EST SEUL

Cet article est extrait du « Drame d'enseigner » publié par notre collègue français Roger Denux pendant la dernière guerre. Si ses considérations sur la préparation pratique de l'instituteur valent surtout pour la France, ses réflexions sur notre solitude professionnelle nous aideront à prendre conscience d'une situation impossible à changer complètement, mais que nous pourrions tout de même améliorer. Nous y reviendrons. *Réd.*

L'instituteur est seul. Le maître isolé dans un village ou un hameau, y connaît de longs mois de repliement où il ne doit compter, pour éviter la routine, l'ennui, la lassitude morale, que sur le secours de sa vie intérieure. S'il ne peut l'entretenir par la lecture, la musique, la méditation, s'il n'en sent pas constamment la flamme, il végétera ; quelques années suffiront pour éteindre une vocation qui n'aura pas trouvé son climat.

... L'isolement, le manque de compréhension des familles et des autorités communales : il n'ent faut pas tant pour qu'un jeune homme, une jeune fille, meurtri par la servitude de son rôle, n'en sente plus la grandeur.

Qu'il exerce dans une école à tous les degrés ou, citadin, qu'il ne groupe qu'une division sous son autorité, il accomplit son travail sans véritable guide, ni modèle, ni conseiller. Sorti de l'école normale, où il s'est cultivé plus qu'il ne s'est formé professionnellement, il lui reste tout ou presque tout à apprendre d'un métier qui, moins qu'un autre, admet l'improvisation.

Nul apprentissage n'est plus négligé que celui de l'instituteur. L'élève artisan travaille sous la direction de compagnons qui lui transmettent leurs secrets ; le valet de ferme n'est jamais éloigné de l'œil du maître ; conduit par ses professeurs, le futur médecin observe, ausculte et s'applique à guérir les malades des hôpitaux. Tous ont avec eux des hommes compétents qui les initient à pratiquer, restreignent leurs hésitations.

L'instituteur, lui, entre seul en classe, y reste seul, aussi longtemps que dure sa carrière. Jamais il ne lui est donné de comparer aux siens les méthodes et procédés de ses pairs, de surprendre, ici et là, le moyen d'aplanir un obstacle, les détails qui rendent une leçon fructueuse, l'attitude et les mots facteurs de discipline. Je tiens pour insuffisant le profit qu'il peut retirer des visites de son inspecteur ou de son directeur, s'il en a un. Ils ne peuvent que rarement l'entendre et approfondir leur examen, ont moins le temps de le diriger que de le juger, lui adressent des critiques précises et des conseils généraux. Ces remarques, toutes précieuses qu'elles sont, ne peuvent pas apprendre au maître l'essentiel de son métier. Il doit se former seul, après de longues observations de ses élèves et de lui-même, d'infructueux essais,

de difficiles mises au point que décident ses aptitudes, les lectures qu'il choisit, les ressources d'un exercice quotidien qui se défend d'être machinal. Bien sûr, c'est en forgeant qu'on devient forgeron. Mais l'apprenti n'est pas seul dans la forge. Le compagnon, le patron le reprennent à l'instant qu'il va se fourvoyer, gâcher le matériau. Que de temps, que de produits perdus, que de faillites, si, pourvu d'un seul savoir théorique, il ouvrait un atelier pour y apprendre son art ! Ce qu'il est naturel d'exiger lorsqu'il s'agit du fer, du bois ou de la pierre, devient superflu si la matière première à dégrossir, à vivifier, n'est autre que le corps et l'esprit de l'enfant. « Voilà vos élèves, débrouillez-vous ! »

Serait-ce exiger trop de vouloir qu'un débutant ait, à ses côtés, un instituteur d'élite, aussi longtemps qu'il ne détiendra pas le pouvoir de diriger une classe ? Cette mesure rétrécirait le champ de notre solitude professionnelle, mais ne la supprimerait pas. J'ose dire que le métier d'instituteur est un continuel apprentissage, une recherche constante d'une perfection impossible à atteindre... Les enfants se suivent et ne se ressemblent pas. Leur état de santé, leur vie familiale, leur intelligence et leur mémoire, les mœurs de la société, les événements qui la troublent, en modifient la structure, les préoccupations et l'idéal, en abaissent ou élèvent le niveau d'existence, déterminent leur tempérament scolaire. Et ce sont des facteurs éminemment variables. Le maître est incapable de s'y adapter sur le champ.

Pour y parvenir, il n'a besoin que d'un don : l'amour de son métier, qui ne se confond pas toujours avec l'amour de ses élèves. Il n'ignorera pas que dans la solitude où l'enferme sa tâche, il n'aura d'autre réel stimulant que l'inclination pour le travail bien fait. Au cours de sa carrière, cette montée rocailleuse qui ne cesse pas, il trouvera peu d'assistance, n'obtiendra jamais de résultats à la mesure de ses efforts. Qu'il se serve comme d'un viatique de ce témoignage de F. Pécaut :

« Les plus rudes courages s'usent dans cette lutte quotidienne qui n'a point de terme, où l'on a peu de témoins et d'encouragements, où l'on est toujours sûr de compter beaucoup d'échecs pour quelques succès. »

(Le drame d'enseigner.) *Roger Denux.*

Documentation géographique

EN EGYPTE

Le désert

Nous pouvons nous faire une idée assez exacte de ce que serait l'Egypte sans le Nil, en considérant les contrées situées de part et d'autre de l'étroite vallée : ce n'est qu'un **désert** effrayant, privé de toute vie. La chaleur implacable (elle peut atteindre 83 degrés) est une caractéristique de la zone tropicale. Sur les hauteurs, la couche d'air moins épaisse qu'à l'ordinaire permet un plus fort rayonnement, élève les variations quotidiennes de la température. De la submersion prolongée de la vallée du Nil résulte encore le fait que le thermomètre ne

descend que très exceptionnellement au-dessous de zéro degré — ce qui, en revanche, est fréquent au Sahara.

Toutefois, le facteur décisif dans la constitution du désert n'est pas la température élevée : c'est le **manque d'eau.** La présence de l'eau est liée à celle des précipitations, qui elles-mêmes sont fonction des vents. Or, l'Egypte et le Sahara se situent dans une des zones du globe où les nuages ne font que passer, sans jamais apporter l'indispensable humidité. Il en résulte un échauffement considérable de l'air, jusqu'à 50-60°.

Actions de la chaleur diurne et du froid nocturne

Grâce à l'alternance de la chaleur et du froid, les couches extérieures des roches se détachent de la masse à laquelle elles se rattachent. Cet émiettement est continu. Il peut se comparer à l'éclatement d'une peau devenue trop courte. Peu à peu, chaque bloc subit, pour son propre compte, le même émiettement, jusqu'à être, à la longue, réduit en sable fin que le vent transportera.

Anciens lits de rivières

Par endroits, les plateaux rocheux sont coupés de vallées, nées à des époques très reculées. De fortes précipitations y sont tombées, pendant qu'en Europe les Alpes et les plaines du Nord reposaient sous d'épaisses croûtes glaciaires.

A la fin de l'existence de ces bas-fonds, le plateau rocheux s'est fragmenté en plusieurs « degrés », d'altitudes différentes. Entre temps, le sol s'était affaissé à plusieurs endroits. Sous l'action incessante de l'érosion éolienne, ces dépressions se sont encore accentuées (Fayûm - 44 m., Kattara - 137 m.) jusqu'au-dessous du niveau de la mer.

L'effritement dû aux écarts énormes de la température est encore facilité par certaines influences chimiques et physiques, conséquences de propriétés particulières des minéraux. L'érosion éolienne fait le reste et agrandit constamment le domaine des sables. Il reste encore des « montagnes-témoins », qui subissent peu à peu le même sort que leurs devancières. Un autre désert, fait de sable, les remplacera : l'**Erg.**

Jour et nuit

Entre le **désert de rochers** (Hammâda), le **désert de cailloux** (Serîr) et le **désert de sable** (Erg), on trouve naturellement toutes les formes intermédiaires imaginables. Tous ces déserts présentent un caractère commun : l'**extrême rareté de la végétation.** Leur **couleur** accuse aussi de frappantes analogies, dans les blancs jaunâtres et les bruns roux. Qu'on imagine encore le ciel d'un bleu d'acier, où le soleil trace impitoyablement son chemin, rayé à l'aube et au couchant de bandes rouges. Ce spectacle ne dure d'ailleurs que quelques minutes. Le ciel vire au violet foncé et déjà paraissent les premières constellations, pendant que le désert est plongé dans un gris sombre. Alors s'éveille toute une vie, le chacal aboie, les hyènes rugissent, les chauves-souris commencent leur chasse nocturne.

Végétation et faune

Dans cet extraordinaire concert de couleurs ne manque qu'une seule note. Aucune place pour l'effet rafraîchissant du vert, signe certain de toute vie végétale. C'est que, dans de telles régions, il ne tombe pas une goutte de pluie tout au long de l'année. Aucune source ne jaillit, aucune rivière ne va porter son humidité le long de guérets verdoyants. D'ailleurs, les cours d'eau se réduisent à de maigres filets, au cours tortueux, qu'on ne peut trouver qu'à plusieurs dizaines de mètres sous la surface du sol. Dans de pareilles conditions, il n'est pas étonnant qu'un végétal pourtant « adapté » au désert, tel que le palmier-dattier, aux racines profondément enfoncées, ne trouve aucune possibilité de croissance.

Toutefois les plateaux suffisamment élevés pour recevoir durant la nuit une forte quantité de rosée voient pousser des plantes de petite taille : tige courte, ligneuse, étroites feuilles dures, fleurs rouge tendre, violettes et bleues, voilà leurs caractères principaux. Fait à noter : les graines sont conçues de manière à protéger de l'atroce chaleur le germe de vie qu'elles contiennent. Une seule de ces plantes étend ses racines assez loin, de sorte qu'elle parvient ainsi à recueillir son « minimum vital » en eau. Un beau cas d'adaptation des végétaux, parmi des centaines d'autres.

En dépit de leur petite taille, ces plantes sont celles qui nourrissent de leurs feuilles quelques **lièvres du désert,** de leurs graines des **souris**, pendant que de très nombreux **insectes** y trouvent de quoi élaborer leur miel. Les insectes sont guettés par les **lézards,** ceux-ci par les **chacals**, qui jouissant, dans cette succession implacable de mangeurs et de mangés, d'un sursis un peu plus long que d'autres espèces, iront finir leur existence sous la dent des **hyènes.**

Et l'homme, dans ce décor ? Pour lui, les conditions à remplir pour vivre, simplement vivre, sont bien trop nombreuses pour qu'il ait la moindre chance de s'acclimater au désert ! Celui-ci demeure pour lui la contrée hostile par excellence, recelant partout la mort. Sait-on que les expéditions au désert ne datent que de l'introduction du **chameau** en Egypte, depuis l'Asie toute proche ? Doté du fameux « vaisseau du désert », l'homme osa enfin se risquer à l'intérieur des terres inconnues de la Lybie. Il n'oubliait jamais, dès les premières tentatives, la provision d'eau confiée à des outres rudimentaires, la farine et les dattes. Encore choisissait-il, dans la mesure du possible, le chemin le plus court, progressant d'un point d'eau à un autre. Le plus souvent d'ailleurs, cette eau-là est bien cachée, et n'arrive en surface qu'au prix de longs efforts, de harassants forages. On ne compte plus les relations, plus ou moins légendaires, d'aventures survenues aux malheureux, voyant diminuer leurs vivres et principalement leur eau, avant d'atteindre le filet boueux et saumâtre qui les aurait pourtant sauvés. Les cartes ne disent pas tout, surtout pas les endroits où l'on pourrait tenter de chercher de nouveaux points d'eau. Et quand on veut retourner en arrière, il y a déjà longtemps qu'une tempête de sable a brouillé les traces irréparablement...

Les oasis

N'est-il pas remarquable que le vent, desséchant et porteur de mort dans le désert, a d'autre part allégé le travail de l'homme, au point de le rendre inexistant par endroits ? Dès avant l'apparition de l'être humain sur la terre, il a lentement, par érosion, bouleversé le relief de certaines contrées, principalement aux endroits où se trouvent les roches les moins dures. Ainsi se formèrent des sillons assez profonds, dont certains allèrent jusqu'à mettre à nu les filets d'eau issus de la nappe souterraine relativement proche : il n'en fallait pas davantage pour donner naissance aux oasis. L'eau permettait la culture de toutes les plantes utiles, celles-là mêmes dont les Egyptiens avaient vécu — et vivent encore aujourd'hui, d'ailleurs. Il s'agissait avant tout du froment et du palmier-dattier, mais aussi du trèfle pour les bestiaux. Aux lisières de l'oasis, là où l'humidité ne peut plus vaincre la stérilité désertique, une végétation en petits bouquets d'herbes dures, pareilles à celle des steppes, permettait aux ânes, aux moutons et aux chameaux de paître. C'est vers ces points importants que s'orientèrent les caravanes, pour y faire quelque commerce, en troquant les produits de l'oasis contre ceux de la vallée du Nil.

La population des oasis est fonction de la quantité d'eau disponible. Ainsi Gâra, située à 14 jours de chameau du Caire, n'a pas 100 habitants, alors que Chargeh en compte 6000, occupés à soigner les quelque 40 000 dattiers de l'oasis. Quant à Fayum, grâce à sa position des plus privilégiées, elle abritait en 1937 600 000 habitants, dont une bonne partie, délaissant la culture, font prospérer et l'artisanat et le commerce du lieu.

Les habitants du désert

C'est dans ces oasis, bien plus encore que dans la vallée du Nil, qu'on peut voir les « Fils du désert », homme de haute taille en général. Ils achètent du cuir, des tapis, des étoffes, mais aussi des dattes, du café ou de la farine, toutes denrées qu'ils paient d'ordinaire en... brebis, laine, ou même chameaux.

Le nombre des **caravaniers** diminue constamment (= commerçants disposant de caravanes pour leur trafic), en particulier depuis la disparition du trafic des esclaves. Sur les 700 000 km² de désert qui s'étendent à partir de la rive gauche du Nil, on évalue (non officiellement) à environ 50 000 le nombre des habitants nomades, **bergers** pour la plupart, suivis de leurs troupeaux de brebis, de chèvres et de chameaux, plus rarement de quelques chevaux, ou encore de robustes ânes. Toujours à nouveau, il s'agit pour eux de trouver des places où le climat permettra la chute de quelques pluies, ou d'une rosée plus forte que la normale, génératrices d'un tapis d'herbe. Les troupeaux dûment nourris, la pâture providentielle est épuisée, toujours trop tôt, et les tentes sont roulées à nouveau, puis chargées sur les chameaux. En route pour un nouveau pâturage ! Parfois, bonheur à peine concevable, on rencontre un endroit suffisamment humide pour y semer de l'orge... De retour au même lieu, trois mois plus tard, le nomade a quelque chance

de trouver un maigre champ prêt à la moisson. Peut-être ne va-t-il rencontrer que des chaumes desséchés : même alors, cet appoint dérisoire à la pâture des bestiaux sera le bienvenu.

Au cours des siècles, chaque tribu a eu tout loisir de reconnaître, de délimiter et de développer sa piste particulière, à partir de quelques points soigneusement repérés où la pâture est assurée. Encore a-t-il fallu la défendre contre les autres tribus. De nos jours, les contestations au sujet des pâturages n'ont pas entièrement disparu.

Les tribus nomades connaissent encore le **patriarcat.** Au vieillard qui est leur chef, échoit le rôle de commandant militaire qu'il cumule avec celui de juge, et souvent de conducteur spirituel ! Il n'a de compte à rendre à aucune autorité terrestre. De sa sagesse dépendent le bonheur ou la misère de ses subordonnés, qui sont en même temps ses protégés. A lui, par exemple, de trouver une solution au problème du ravitaillement en eau potable, quand la tribu trouve desséchée la source dont elle attendait la vie. C'est la raison pour laquelle, en général, il institue un système de rationnement des plus sévères. Si l'année s'annonce mauvaise, c'est encore au patriarche qu'échoit la responsabilité de diriger la tribu hors des chemins habituels. Il arrive alors que les nomades parviennent en bordure des oasis proches du Nil, et même à la limite de la vallée verdoyante. Ils savent que les fellahs leur abandonnent les chaumes après la moisson, moyennant quelques pièces de bétail, ou plus simplement... leur fumier, toujours précieux. Le patriarche (cheik) donne aussi le signal de l'arrêt comme celui du départ.

Parfois, au printemps ou en automne, il regarde longuement des nuages sombres s'élever à l'horizon. Chacun sait ce que cela signifie. Il s'agit d'une de ces effroyables **tempêtes de sable,** dans lesquelles bien des caravanes ont déjà trouvé un tombeau. Déjà les brebis poussent leurs bêlements angoissés et se serrent les unes contre les autres. Les chameaux, avertis par un sûr instinct, s'agenouillent, les dos à la tempête, la tête au sol. Que faire de plus intelligent ? Aussi les hommes les imitent. Peut-être la tempête ne fera-t-elle que passer en les épargnant. A tout le moins va-t-elle dessécher les points d'eau alentour. Le chameau, lui, peut attendre quatre jours pour être abreuvé. Ni les hommes, ni les brebis, ni les chevaux ne sont capables d'une telle performance !

Cette lutte incessante pour la vie, dans une nature hostile, a produit la fière race des **Bédouins** du désert. A leurs yeux, le fellah de la vallée du Nil n'est qu'un pauvre esclave, qui trime tout le jour pour gagner ensuite le droit d'aller respirer l'atmosphère étouffante d'un cachot. Pour lui, le nomade ne sacrifierait à aucun prix l'air de sa tente, pas plus que l'espace illimité du désert, son enchantement et ses merveilles.

Robert Genton.

Traduit et adapté de l'allemand par Robert Genton.

Pas de vraie joie ni de performance réelle avec l'alcool.

J. Tschabold,
Gymnaste couronné, Bourgeoise-Lausanne.

LA NOUVELLE POLICE

de **PATRIA-VIE** comprend

- ★ le paiement du capital assuré à l'échéance ou au décès,
- ★ la libération du paiement des primes en cas d'invalidité,
- ★ le versement d'indemnités journalières de maladie en cas d'incapacité de travail (maladie, accident),
- ★ les examens médicaux périodiques gratuits,
- ★ la participation aux frais d'opérations d'importance vitale.

Agences générales:

Fribourg: Michel Clément, Fribourg; **Jura bernois:** G. Bailly, Bienne; **Neuchâtel:** A. Vauthier, Neuchâtel; **Vaud:** O. Aellig, Lausanne: **Valais:** R. Lötscher, Sion.

VIENT DE PARAITRE

Pierre Kælin

LES CHANSONS DE L'ONCLE PIERRE

(Créées à Radio-Lausanne)

Rapp'lez-vous
Marche à l'étable (Noël)
Le petit poisson
Le train électrique
La maisonnette
La ronde du carrousel

Illustrations de M. Lambert

Un recueil illustré, avec accompagnement de piano, Fr. 4.70

Le catalogue de l'édition FŒTISCH vient de paraître
Envoi par poste

FŒTISCH FRÈRES S. A.

Caroline 5, seulement

LAUSANNE

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

1872

Pour toutes vos opérations
bancaires adressez-vous à

LA SOCIÉTÉ DE

BANQUE SUISSE

GENÈVE LAUSANNE
NEUCHATEL LA CHAUX-DE-FONDS
LE LOCLE NYON AIGLE MORGES

Capital et Réserves Fr. 218 millions

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à
M. F. PETIT
Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE